



## **TENNIS AF ROISSY**

**Compte rendu d'assemblée générale 2023**

Le 14/01/2023

à Lamorlaye

### **PRESENTS**

Donin joelle	Roche Gilbert
Mierlot Alain	Voiron Gerard
Gonin linda	Pigeon Isabelle
Pannier serge	Pigeon Christian
Pannier Marie-Christine	Miguet Marie-claire
Moutte Jean -pierre	Tourlourat Micheline
Chanon Patrick	Robail Agnes
Hurlin Henri	Juan Pascal
Hermann Rosan	Kurokawa Yumiko
Ung véronique	
Louvel Jacqueline	
Bonnet Franck	
Baille Stephane	
Lefrancois Olivier	
Servadio Alessandro	
Bignault Celine	

## **EXCUSES**

Vanderschooten Celine  
Vanderschooten Stephane  
Stuppa Maurice

## **POUVOIRS**

Donin Francois  
Mathoret Catherine  
Batkin dominique  
Batkin philippe

## **ORDRE DU JOUR**

Présentation du rapport moral 2022  
Perspective 2023  
Présentation du bilan financier  
Approbation des comptes  
Questions diverses  
Election du bureau 2023

## **1. ALLOCUTION DE BIENVENUE**

Christian Pigeon président de l'association TENNIS AF ROISSY présente ses voeux de bonne année et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale.

## **1. RAPPORT MORAL**

Départ de Goussainville et recherche d'un club

Adhésion au club de LAMORLAYE

### **Création de l'association TENNIS AF ROISSY**

Suite à la liquidation de l'ASAF qui interviendra fin juin 2023 et afin de poursuivre l'activité tennistique il a été demandé à toutes les sections sportives de créer une association

l'association compte à ce jour **39** personnes inscrites à Lamorlaye pour la nouvelle saison tennistique

**32** personnes sont inscrites aux entraînements avec Pascal dont 2 qui prennent 2 cours

**8** adhérents loisirs

Par ailleurs **4** nouveaux adhérents vont rejoindre la section

Intégration réussie au sein du club de Lamorlaye

Bilan sportif

Les plannings établit par Pascal ont satisfait l'ensemble des sportifs  
ces plannings tiennent compte de 4 critères essentiels :

1. la disponibilité de chacun
2. les niveaux tennistiques
3. la compatibilité entre les joueurs
4. Le nombre de joueurs par terrain aussi équitable que possible ( 5 maximum)

La durée des cours est de 1H 30 sur 30 semaines

Pascal assure à ce jour 6 créneaux payés et un 7ème gratuit

En ce qui concerne les balles un contrat a été signé au mois de septembre  
ce contrat prévoit aussi certains équipements sportifs (plots, panier etc .....

Les cours 6 et 7 devraient être refait dans la même structure que les cours principaux c'est dans le budget du club de Lamorlaye

Engagement des équipes

Les inscriptions en championnat sont gérées par le club de Lamorlaye .Pour les matchs de printemps un sondage a été fait par Pascal pour savoir ceux et celles qui désirent participer aux compétitions .

En 2022 1 Equipe féminine inscrite en championnat départemental est arrivée en finale régionale celle-ci aura lieu en septembre

### **Matchs Corpo**

Compte tenu du changement de ligue et des modalités d'inscriptions complexes ,les matchs corpo ne pourront avoir lieu qu'à partir de 2024

### **Programme d'animation**

organisation de la journée des Anciens avec la participation des dirigeants, enseignants, joueurs et joueuses du club au total 50 personnes

la section en accord avec le club prévoit l'organisation d'autres manifestations dans le courant de l'année (raclette , galette.....

Par ailleurs la section prévoit de relancer le stage de tennis en Tunisie

### **Perspectives 2023**

L'activité sportive continue jusqu'à fin juin et pour la suite tout sera mis en oeuvre pour faire vivre cette association et continuer la belle aventure tous ensemble

### **1. VOTE DU RAPPORT MORAL**

Après discussion celui-ci a été adopté à l'unanimité

### **1. BILAN FINANCIER**

Tous les cours de Pascal sont payés jusqu'au mois de juin

Budget balles : 1188 €  
sur cette somme : 475,20 € ont été réglés il reste à régler **712,80 €**

Le compte est créditeur de 1381,20€

Reste 3 personnes à rembourser en subvention ASAF  
150€ (Micheline TOUTLOURAT)  
1100€ (Isabelle et Christian PIGEON)

soit  $1381,20 - 1250 = 131,20$  €

660€ (chèques adhésion)  
soit  $131,20 + 660 = 791,20$  €

**TOTAL  $791,20 - 712,80 = 78,40$  € auquel il faut enlever les frais bancaires  
de 7,20€ par mois**

### **1. APPROBATION DU BILAN FINANCIER**

Le bilan est adopté :  
28 voix pour et 1 Abstention

### **1. DEMISSION DU BUREAU**

Christian PIGEON ne se représente pas au poste de président  
et la section a reçu la démission de Céline Bignault au poste de secrétaire.

## **1. ELECTION DU NOUVEAU BUREAU**

President: Pascal JUAN

Trésorier: Isabelle PIGEON

Secrétaire : Marie-Claire MIGUET

## **1. MEMBRES DU NOUVEAU BUREAU**

Kurokawa Yumiko

Tourlourat Micheline

Robail Agnes

Louvel Jacqueline

Pour la section

Marie-Claire MIGUET

